

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00232

Numéro SIREN : 881 339 154

Nom ou dénomination : 2J2C

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006991

**ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 2J2C  
10 IMPASSE DES FARGES  
42680 ST MARCELLIN EN FOREZ

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	105 861.17 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0.00 Euros
- Résultat net comptable,	3 476.55 Euros

Fait à ST CHAMOND  
Le 30/03/2021

Marylise BOUCHUT  
Expert Comptable



Gilles TAMET  
Expert Comptable



**BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>		31/12/2020 12mois		
		<b>Brut</b>	<b>Amortissements et dépréciations (à déduire)</b>	<b>Net</b>
	Capital souscrit non appelé (I)			
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	<b>Immobilisations corporelles</b>			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	1		1	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	<b>Total II</b>	1		1
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	<b>Créances (3)</b>			
	Clients et comptes rattachés			
	Autres créances	1 0 5 7 5 5		1 0 5 7 5 5
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 0 5		1 0 5	
Charges constatées d'avance (3)				
	<b>Total III</b>	1 0 5 8 6 1		1 0 5 8 6 1
<b>Comptes de Régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 0 5 8 6 1		1 0 5 8 6 1

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		31/12/2020	12mois
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		1 000
	<b>Réserves</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>		3 477
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	<b>Total I</b>		4 477
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		101 385
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>Dettes d'exploitation</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	<b>Total IV</b>		101 385
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total IV</b>		101 385
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		105 861

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

101 385

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2020	12mois	
<b>Ventes marchandises + Production</b>			
+ Ventes de marchandises			
- Coût d'achat des marchandises vendues			
<b>Marge commerciale</b>			
+ Production vendue			
+ Production stockée ou déstockage			
+ Production immobilisée			
<b>Production de l'exercice</b>			
- Matières premières, approvisionnements consommés			
- Sous traitance directe			
<b>Marge brute de production</b>			
<b>Marge brute globale</b>			
- Autres achats + charges externes		1 619	
<b>Valeur ajoutée</b>		1 619 -	
+ Subventions d'exploitation			
- Impôts, taxes et versements assimilés			
- Salaires du personnel			
- Charges sociales du personnel			
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		1 619 -	
+ Autres produits de gestion courante			
- Autres charges de gestion courante			
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges			
- Dotations aux amortissements			
- Dotations aux provisions			
<b>Résultat d'exploitation</b>		1 619 -	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers		992	
- Charges financières			
<b>Résultat courant</b>		627 -	
+ Produits exceptionnels		4 103	
- Charges exceptionnelles			
<b>Résultat exceptionnel</b>		4 103	
- Impôt sur les bénéfices			
- Participation des salariés			
<b>Résultat NET</b>		3 477	

**COMPTE DE RESULTAT**

	31/12/2020 12mois		
	France	Exportation	Total
<b>Produits d'exploitation (1)</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
<b>Chiffre d'affaires NET</b>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			
<b>Charges d'exploitation (2)</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			1 619
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 619
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			1 619 -
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	31/12/2020 12mois
<b>Produits financiers</b>	
Produits financiers de participations (3)	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 9 2
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
<b>Total V</b>	<b>9 9 2</b>
<b>Charges financières</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
<b>Total VI</b>	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>9 9 2</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>6 2 7 -</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 1 0 3
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
<b>Total VII</b>	<b>4 1 0 3</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
<b>Total VIII</b>	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>4 1 0 3</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>5 0 9 6</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 6 1 9</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>3 4 7 7</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2020	12mois	
AUTRES PARTICIPATIONS		1	
2 6 1 1 0 0 0 0 600 PARTS LE DOMAINE DE JEANNE		1	0 . 0 0
<b>Total II</b>		1	
AUTRES CREANCES	1 0 5 7 5 5		9 9 . 9 0
4 5 1 1 0 0 0 0 CC DOMAINE DE JEANNE	1 0 5 7 5 5		9 9 . 9 0
DISPONIBILITES	1 0 5		0 . 1 0
5 1 2 2 0 0 0 0 CAISSE D'EPARGNE	1 0 5		0 . 1 0
<b>Total III</b>	1 0 5 8 6 1		1 0 0 . 0 0
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 0 5 8 6 1		1 0 0 . 0 0

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2020	12mois	
CAPITAL		1 000	0 . 94
1 0 1 0 0 0 0 0 CAPITAL		1 000	0 . 94
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		3 477	3 . 28
<b>Total I</b>		4 477	4 . 23
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		101 385	95 . 77
4 5 5 1 1 0 0 0 CT CT JULIE SCALZO		101 385	95 . 77
<b>Total IV</b>		101 385	95 . 77
<b>TOTAL GENERAL</b>		105 861	100 . 00

## DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2020	12mois	% C.A.
<b>VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION</b>			
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	1	619	
62260000 HONORAIRES		600	
62261000 HONORAIRES EXPERTS COMPTABLES		480	
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU		154	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS		225	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ		161	
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	1	619-	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	1	619-	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	1	619-	
PRODUITS FINANCIERS		992	
76800000 INTRETS SUR COMPTE COURANT		992	
<b>RESULTAT COURANT</b>		627-	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 103	
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 103	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		4 103	
<b>RESULTAT NET</b>		3 477	

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2020	12mois	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		1 619	
6 2 2 6 0 0 0 0 HONORAIRES		600	
6 2 2 6 1 0 0 0 HONORAIRES EXPERTS COMPTABLES		480	
6 2 2 7 0 0 0 0 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU		154	
6 2 3 1 0 0 0 0 ANNONCES ET INSERTIONS		225	
6 2 7 0 0 0 0 0 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ		161	
<b>Total des Charges d'exploitation</b>		1 619	
<b>Résultat d'exploitation</b>		1 619-	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		992	
7 6 8 0 0 0 0 0 INTRETS SUR COMPTE COURANT		992	
<b>Total des Produits financiers</b>		992	
<b>Résultat financier</b>		992	
<b>Résultat courant avant impôts</b>		627-	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		4 103	
7 7 1 8 0 0 0 0 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 103	
<b>Total des Produits exceptionnels</b>		4 103	
<b>Résultat exceptionnel</b>		4 103	
<b>Total des produits</b>		5 096	
<b>Total des charges</b>		1 619	
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>		3 477	

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant.

#### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

##### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

##### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			1
TOTAL			1
TOTAL GENERAL			1

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1	1
TOTAL			1	1
TOTAL GENERAL			1	1

**Etat des amortissements**

Néant

Néant.

**Etat des provisions**

Néant

Néant.

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	105 755	105 755	
TOTAL	105 755	105 755	

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Groupe et associés	101 385	101 385		
<b>TOTAL</b>	101 385	101 385		

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	1 000			1 000

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Néant.

**Charges à payer**

Néant.

**Charges et produits constatés d'avance**

Néant.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### **Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Néant.

##### Engagements reçus

Néant.

#### **Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCCV LE DOMAINE DE JEANNE	30 686	50.00	10 366
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

1

## BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2J2C Néant  \*

Adresse de l'entreprise 10 IMPASSE DES FARGES 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ

Numéro SIRET \* 8 8 1 3 3 9 1 5 4 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9		
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>		<b>Amortissements - Provisions</b>		<b>Net</b>		
		<b>1</b>		<b>2</b>		<b>3</b>		
						<b>4</b>		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010		012				
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028		030				
	Immobilisations financières * (1)	040	1	042		1		
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>1</b>	<b>048</b>		<b>1</b>		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072	105 755	074		105 755	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	105	086		105		
	Charges constatées d'avance *	092		094				
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>105 861</b>	<b>098</b>		<b>105 861</b>	
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>105 861</b>	<b>112</b>		<b>105 861</b>	
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>		<b>Exercice N-1 NET 2</b>		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 000			
	Ecarts de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126				
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		132				
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	3 477			
	Provisions réglementées	140		140				
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>142</b>	<b>4 477</b>		
		<b>Total II</b>	<b>154</b>		<b>154</b>			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	101 385	172	101 385			
	Produits constatés d'avance	174		174				
		<b>Total III</b>	<b>176</b>	<b>101 385</b>	<b>176</b>	<b>101 385</b>		
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>180</b>	<b>105 861</b>			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2J2C

Néant  \*

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le												
		13	1	2	2	0	2	0	1	3	1	1	2	2	0	1	9
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209			210												
	Production vendue { biens services * }	215			214												
		217			218												
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222												
	Production immobilisée *				224												
	Subventions d'exploitation reçues				226												
	Autres produits				230												
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234												
	Variation de stock (marchandises) *				236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240												
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242				1	619							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244												
	Rémunérations du personnel *				250												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252												
	Dotations aux amortissements *				254												
	Dotations aux provisions				256												
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259			262												
		260															
Total des charges d'exploitation (II)					264			1	619								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270			(1	619)								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280			9	92								
	Produits exceptionnels (IV)				290			4	103								
	Charges financières (V)				294												
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347			300												
		348															
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306												
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310			3	477								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312			3	477	314							
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318												
	Provisions non déductibles *				322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999													
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997												
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986			987												
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			989												
	Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies))	345			344												
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352					354					1	706	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)				356												
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :									360							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370					372					1	706	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatin



Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2J2C

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482	1	484		486	1	1
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>		<b>492</b>	<b>1</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
19 % ⑥						15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2J2C

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	1 706
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	1 706

## III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996		

## IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380		
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatin

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2J2C		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 1   2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :		376
dont apprentis		657
dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
<b>TOTAL 1</b>		106
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
<b>TOTAL 2</b>		144
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
<b>TOTAL 3</b>		152
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 8 1 3 3 9 1 5 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2J2C

ADRESSE (voie)

10 IMPASSE DES FARGES

CODE POSTAL

42680

VILLE

ST MARCELLIN EN FOREZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Mme Nom patronymique  GAGNEUX Prénom(s)  Julie  
 Nom marital  SCALZO % de détention  99.80 Nb de parts ou actions  998  
 Naissance : Date  230384 N° Département  42 Commune  ST ETIENNE Pays  FR  
 Adresse : N°  10 Voie  Impasse des Farges  
 Code postal  42680 Commune  ST MARCELLIN EN FOREZ Pays  FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 grid box

(1)

Néant [ ] \*

N° de dépôt [ ]

EXERCICE CLOS LE [ 3 1 1 2 2 0 2 0 ]

N° SIRET [ 8 8 1 3 3 9 1 5 4 0 0 0 1 8 ]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [ SAS 2J2C ]

ADRESSE (voie) [ 10 IMPASSE DES FARGES ]

CODE POSTAL [ 42680 ] VILLE [ ST MARCELLIN EN FOREZ ]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE [ 905 ] [ 1 ]

Forme juridique [ SCV ] Dénomination [ SCCV LE DOMAINE DE JEANNE ]
N° SIREN (si société établie en France) [ 8 1 7 4 1 1 9 3 7 ] % de détention [ 50.00 ]
Adresse : N° [ 52 ] Voie [ RUE DE SAINT ETIENNE ]
Code postal [ 42170 ] Commune [ ST JUST ST RAMBERT ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 2J2C	10 IMPASSE DES FARGES
SIRET 8 8 1 3 3 9 1 5 4 0 0 0 1 8	42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	1 706	
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé
	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
AEX & CO 2 Allée Nicolas Copernic Le Stelycube 42400 ST CHAMOND Tél: 04 77 29 35 90	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 30/03/2021 Lieu: ST MARCELLIN EN FOREZ
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature: SCALZO Julie
Examen de conformité fiscale (ECF)	



**2J2C**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

**Siège social : 10 Impasse des Farges  
42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ  
881 339 154 RCS SAINT ETIENNE**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 MAI 2021**

L'An deux mille vingt et un,

Le dix sept mai,

A 9 heures,

Les associés de la société **2J2C SAS** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la Présidence adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par **Madame Julie SCALZO**

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la Direction,
- Questions diverses.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion de la Présidente.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 476,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **3 476,55 euros**

#### **Affectation :**

Au Compte « Réserve légale »

**100,00 euros**

Le Solde en totalité  
Au Compte « Autres Réserves »

**3 376,55 euros**

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il s'agit du premier exercice et qu'il n'y a, en conséquence, jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et prend acte de l'existence de conventions de cette nature.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte de l'absence de rémunération allouée à la Présidente, **Madame Julie SCALZO**, dans le cadre de cet exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

La Présidente

**Julie SCALZO**



**2J2C**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

**Siège social : 10 Impasse des Farges  
42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ  
881 339 154 RCS SAINT ETIENNE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 MAI 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 476,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **3 476,55 euros**

**Affectation :**

Au Compte « Réserve légale » **100,00 euros**

Le Solde en totalité  
Au Compte « Autres Réserves » **3 376,55 euros**

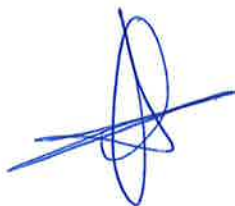
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il s'agit du premier exercice et qu'il n'y a, en conséquence, jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Présidente

**Julie SCALZO**



**2J2C**

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros

**Siège social : 10 Impasse des Farges**

**42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ**

**881 339 154 RCS SAINT ETIENNE**

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE**

**GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 476,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **3 476,55 euros**

**Affectation :**

Au Compte « Réserve légale »	<b>100,00 euros</b>
Le Solde en totalité	
Au Compte « Autres Réserves »	<b>3 376,55 euros</b>

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il s'agit du premier exercice et qu'il n'y a, en conséquence, jamais eu lieu à distribution de dividendes.

**TROISIEME RESOLUTION**

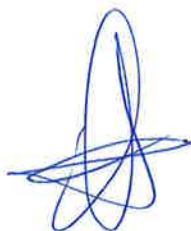
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et prend acte de l'existence de conventions de cette nature.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'absence de rémunération allouée à la Présidente, **Madame Julie SCALZO**, dans le cadre de cet exercice clos au 31 décembre 2020.

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke at the bottom.

**2J2C**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

**Siège social : 10 Impasse des Farges**

**42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ**

881 339 154 RCS SAINT ETIENNE

---

**Julie SCALZO**

Saint Marcellin, le 30 avril 2021,

Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 17 mai 2021, à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport spécial,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la Direction,
- Questions diverses,
  
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Sont joints à la présente :

- le texte des projets de résolutions,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion de la Présidente,

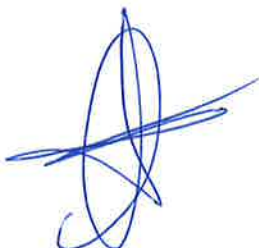
Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez :

- soit remettre une procuration à votre conjoint ou à un autre associé,
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,
- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente

**Julie SCALZO**



**2J2C**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

**Siège social : 10 Impasse des Farges**

**42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ**

**881 339 154 RCS SAINT ETIENNE**

---

**Chantal GAGNEUX**

Saint Marcellin, le 30 avril 2021,

Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 17 mai 2021, à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport spécial,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la Direction,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Sont joints à la présente :

- le texte des projets de résolutions,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion de la Présidente,

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez :

- soit remettre une procuration à votre conjoint ou à un autre associé,
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,
- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente

**Julie SCALZO**



**2J2C**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
**Siège social : 10 Impasse des Farges**  
**42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ**  
881 339 154 RCS SAINT ETIENNE

---

**Christian GAGNEUX**

Saint Marcellin, le 30 avril 2021,

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 17 mai 2021, à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport spécial,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la Direction,
- Questions diverses,
  
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Sont joints à la présente :

- le texte des projets de résolutions,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion de la Présidente,

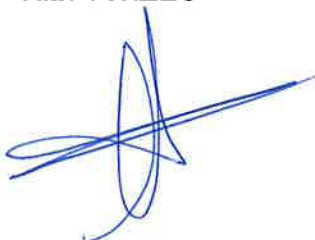
Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez :

- soit remettre une procuration à votre conjoint ou à un autre associé,
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,
- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente

**Julie SCALZO**






**2J2C**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

**Siège social : 10 Impasse des Farges  
42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ  
881 339 154 RCS SAINT ETIENNE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 MAI 2021**

**FEUILLE DE PRESENCE**

N°	ASSOCIES	PLEINE PROPRIETE	VOIX	NOM DU MANDATAIRE EVENTUEL SIGNATURE
1	<b>Julie SCALZO</b> née GAGNEUX	998 actions	998 voix	
2	<b>Chantal GAGNEUX</b>	1 action	1 voix	
3	<b>Christian GAGNEUX</b>	1 action	1 voix	
	<b>Totaux</b>	<b>1 000 actions</b>	<b>1 000 voix</b>	=====

Nombre d'associés : 3

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0 pouvoir, arrêtée à 3 associés présentes possédant ensemble l'intégralité des droits sociaux, soit 1 000 actions.

La Présidente

**Julie SCALZO**



**2J2C**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

**Siège social : 10 Impasse des Farges  
42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ  
881 339 154 RCS SAINT ETIENNE**

**RAPPORT DE GESTION DU 30 AVRIL 2021**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 MAI 2021**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'activité se poursuit malgré la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID 19.

Evénements importants survenus antérieurement à la clôture de l'exercice.

La société **2J2C** a acquis 600 parts sociales de la Société **SCCV LE DOMAINE DE JEANNE**. Sa participation au capital social est égale à 50 %.

La société **2J2C** a également apporté en compte courant la somme de 100 000 euros à la Société **SCCV LE DOMAINE DE JEANNE**.

Enfin, le solde du compte courant de la Société **LE GRANIER CJJ** (4 103.47 €) a été repris pour 0 euro par la société **2J2C** (produits exceptionnels).

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Nous vous informons qu'aucun événement particulier n'est à signaler (hors pandémie COVID 19).

Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

La société détient :

- 50 % du capital social de la Société **SCCV LE DOMAINE DE JEANNE**

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 d'une durée exceptionnelle de 11 mois (premier exercice social), le chiffre d'affaires s'est élevé à NEANT

Le montant du total des produits d'exploitation s'élève à NEANT

Le montant des autres charges externes s'élève à 1 619 euros

Le montant des impôts et taxes s'élève à NEANT

Le montant des traitements et salaires s'élève à NEANT

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à NEANT

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à NEANT

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 619 euros

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 1 619 euros

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier, il s'établit à - 627 euros

Après prise du résultat exceptionnel de 4 103 euros et de l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice de 3 477 euros

### Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 3 476,55 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **3 476,55 euros**

### Affectation :

Au Compte « Réserve légale » **100,00 euros**

Le Solde en totalité

Au Compte « Autres Réserves » **3 376,55 euros**

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il s'agit du premier exercice et qu'il n'y a, en conséquence, jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

**CONVENTIONS**

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 du Code de commerce.

**ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Nous vous précisons que le mandat de la dirigeante n'est pas arrivé à expiration, étant observé que la Présidente a été désignée pour une durée indéterminée.

Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la Direction.

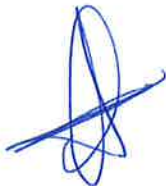
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à SAINT MARCELLIN EN FOREZ, le 30 avril 2021

La Présidente

**Julie SCALZO**



**2J2C**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

**Siège social : 10 Impasse des Farges**  
**42 680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ**  
881 339 154 RCS SAINT ETIENNE

**RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENTE**

**SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10**

**DU CODE DE COMMERCE**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Nous vous indiquons que les conventions suivantes ont été relevées dans le cadre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

**COMPTES COURANTS**

- ✓ La Société **SCCV LE DOMAINE DE JEANNE** bénéficie d'un compte courant d'associé ouvert dans les livres de la Société **2J2C SAS**.  
A la date du 31 décembre 2020, le compte courant est égal à la somme de 105 755,42 euros, rémunéré au taux de 1.18 %, soit 992,49 euros d'intérêts sur l'exercice.
- ✓ **Madame Julie SCALZO** bénéficie d'un compte courant ouvert dans les livres de la Société **2J2C SAS**.  
A la date du 31 décembre 2020, le compte courant est égal à la somme de 101 384,62 euros, non rémunéré.

Fait à SAINT MARCELLIN EN FOREZ

La Présidente

**Julie SCALZO**

